

1^{er} CR CONSEIL DE PROMOTION DE L'ENFiP DE TOULOUSE

08/01/2020 en visio conférence à 09h00

Ont été présents :

☛ ENFiP/Siège :

Mr RAMIR Directeur Général par intérim de l'ENFiP, Christophe HAUMONT qui est en charge de l'organisation avec le concours de Anne Sophie DELAGRANGES, Sandrine FABREGUES pour tout ce qui est contenu de formation.

☛ Direction ENFiP/Toulouse : Jean Philippe LACOU, Carole BILLON, Régine AZALBERT, Frédéric PARRE.

☛ Responsables pédagogiques : Carole BAYONNETTE pour les techniciens géomètres stagiaires, Elise DANI pour la formation socle et matières dites généralistes, Vincent PATIN pour la partie informatique/ bloc fonctionnel qui apporteront des précisions sur le contenu de la formation.

☛ Solidaires : Mr. CABANAC, Mr. GIOMARE, Mr. HUMBERT, Mr. LEBRUN, Mr. HUBERT, Mr. RESCAN.

☛ Fo : Mr SOMBRUN, Mme BOURGEOIS.

☛ CGT : Mr MALTA, Mr TOUNKARA.

Après une introduction du Directeur de l'ENFiP Monsieur LACOU, qui a commencé par souhaiter à tous les présents, une bonne et heureuse année 2021, il a été décidé d'un commun accord de faire un tour de table par promotion pour évoquer et répondre aux questions que les stagiaires peuvent avoir.

Monsieur RAMIR a pris la parole en premier pour abonder dans le même sens que Mr LACOU et souhaiter que la formation des stagiaires se passe dans de bonnes conditions, ce qui justifie en général, selon lui la mobilisation de la Direction et du corps enseignant et en particulier la tenue de ce conseil. Il a tenu également à préciser, compte tenu de son agenda, qu'il ne pouvait pas rester au-delà de 1h mais prendra en charge les questions d'ordre général qui seront posées par les stagiaires.

La séance a débuté par la lecture des déclarations liminaires des OS : Solidaire et CGT en avaient prévu une. Fo n'avait pas de déclaration à faire.

A la lecture des déclarations, plusieurs questions ont été soulevées :

Questions d'ordre général :

☛ L'impact du contexte sanitaire

Globalement les OS se sont accordées à dire qu'il était plus que urgent de tenir le conseil, vu le contexte sanitaire dégradé et les inquiétudes grandissantes au sein des stagiaires quand à la suite de leurs formations respectives. Elles ont toutes pointé du doigt les circonstances du déroulé des cours en tout distanciel, qui a fini de plonger certains stagiaires dans le désarroi car se sentant laisser pour compte. Il a également été évoqué, les difficultés que peuvent avoir certains stagiaires à suivre le rythme de la formation en distanciel car selon eux, rien ne peut se substituer au contact avec l'équipe pédagogique, même si parfois on remarque la solidarité et l'entraide entre stagiaire.

C'est pourquoi la question de la reprise des cours ou non en présentiel a été posée. À savoir si le tout distanciel annoncé jusque mi-janvier va continuer ou non. Si oui, est-ce que la DG a planifié une reprise.

COMPTE RENDU DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Les OS ont insisté sur le souhait d'avoir une visibilité sur la suite de la formation pour les semaines à venir.

Les OS ont tenu à préciser que la formation en tout distanciel risque d'avoir des conséquences insoupçonnées sur certains stagiaires. Reprenant les alertes de nombre de psychiatres, de psychologues du travail et d'Universitaires, sur les effets de l'isolement dans ce contexte précis où le travail à distance est privilégié. En ce sens, la Direction a été interpellé sur les mesures qu'elle compte mettre en place pour détecter les stagiaires qui sont en situation de souffrance et les aider à surmonter ces périodes.

☛ *L'impact de la connexion aux ressources*

La lenteur, voire par moment l'impossibilité de la connexion à Odyssee ralentissent considérablement la progression des stagiaires dans leur apprentissage. Certains d'entre eux s'étaient vu travaillé jusque tard dans la nuit, aussi le week-end, soit pour terminer et rendre à temps un TP, soit pour finir un cours distanciel non accompagné. Certaines séances collectives de corrections de TP ont été fortement impacté par la qualité de la connexion.

Toutes les OS se sont accordées également à dire que les cours en autonomie sont tels que leur assimilation prend plus temps et rend presque impossible la participation de certains stagiaires à l'instant d'échange avec l'équipe pédagogique.

☛ *Revalorisation des indemnités de stage*

La CGT a été la seule OS à évoquer ce point, pour lequel elle se bat aux côtés des stagiaires, car selon elle, vu le contexte économique, les indemnités de stage devraient être revalorisées pour permettre aux stagiaires de mieux faire face aux différents frais afférents à leur formation. Elle est revenue longuement dessus pour faire comprendre que les stagiaires sont en train de se précariser suite aux différents charges dont ils doivent faire face. Le cas du paiement d'un double loyer a été pris en exemple pour dire que les stagiaires paient les conséquences d'une crise sanitaire dont ils ne sont pas responsable.

La CGT s'est par ailleurs félicité du fait que les stagiaires en tout distanciel aient touché et de façon rétroactive, leur indemnité de stage. Rappelant que celle-ci avait été bloquée soi-disant qu'ils sont en tout distanciel.

Réponse aux questions d'ordre général

- ▶ Concernant la revalorisation des indemnités de stage, la question n'a pas eu de réponse car selon Mr RAMIR c'est une revendication récurrente et qui interpelle plus la Direction Générale qui est décisionnaire sur certains

sujets. Néanmoins la requête sera transmise comme à l'accoutumée au niveau central et le débat se poursuivra avec les représentants nationaux.

- ▶ Le format actuel de la formation et le caractère probatoire du stage pratique ont largement été discutés avec les OS qui, même s'il n'y a pas eu de consensus, fait partie du droit positif. La mission de l'ENFiP est maintenant de la mettre en œuvre, pour le concrétiser.
- ▶ Par rapport à la poursuite ou non des cours en distanciel, selon lui cette question interpelle tout autant les OS. Il a évoqué le fait que la situation n'était pas facile lors de la mise en place des enseignements en présentiel un jour sur deux. De même il reconnaît pouvoir comprendre la solitude dont peuvent souffrir certains, mais selon lui la priorité est de préserver la sécurité et la santé des stagiaires, avis partagé par les organisations syndicales. Selon lui, le tout distanciel continuera tant qu'il n'y a pas de certitudes que les stagiaires peuvent reprendre sans risque. Il est juste à préciser que quand la situation arrivait à changer, la Direction prendra suffisamment
- ▶ Concernant la connexion, des efforts colossaux sont consentis avec l'acquisition de blackboard qui depuis qu'il est arrivé, a fait fluidifié les enseignements dispensés en vision. Ces efforts seront maintenus mais s'il peut y avoir des désagréments par moment qui restent à la marge
- ▶ Concernant les agents en difficulté, l'ENFiP va publier une brève pour répondre à la faiblesse psychologique de certains stagiaires (avec le numéro de soutien par exemple).

Questions d'ordre spécifiques :

☛ *La spécificité de certaines formations*

Les OS ont souhaité savoir si les techniciens géomètres continueront leur formation en tout distanciel. Car on sait que selon la spécificité de leur métier, les visites sur le terrain ainsi que certains TP ne peuvent pas être réalisés en distanciel. Beaucoup d'entre eux évoquent un fiasco de leur formation du fait qu'ils ont subi deux confinements, qui ont profondément altéré la qualité de leur formation. Certains d'entre eux ne cachent pas leur manque de sérénité pour entamer leur stage probatoire.

C'est le cas également des contrôleurs programmeurs qui ont des TP prévus dans leur planning de formation et que risque de ne pas être faits si le tout distanciel se poursuit.

Le choix des cours entre distanciel accompagné ou en autonomie

Les promotions à l'ENFiP sont généralement très

COMPTE RENDU DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

hétérogènes. En fonction du parcours des uns et des autres, des cours peuvent être transparents ou non pour certains. Les OS ont décrié le manque de concertation dans le choix des cours en distanciel accompagné ou en autonomie. L'exemple des cours de comptabilité et de droit pour les inspecteurs du foncier ont été évoqués.

Pour le premier le rythme était trop soutenu pour ce qu'elle représente comme matière et pour le deuxième, le choix de le dispenser en autonomie a posé des problèmes d'assimilation à certains.

Réponses aux questions d'ordre spécifiques

L'équipe pédagogique de l'ENFiP est revenu sur la spécificité du contexte sanitaire qu'il reconnaît, ne ménage pas la formation des stagiaires. L'organisation de certains cours sont un vrai casse-tête compte tenu de la particularité de certaines formations. Le choix des cours en visio ont été bien réfléchis selon l'équipe pédagogique. Seulement il a fallu faire des arbitrages notamment de passer le cours de management en vision au détriment du cours de droit, qui peut poser problème pour des stagiaires qui n'ont jamais fait cette matière. Cela pourrait être l'inverse chez d'autres.

Il en est de même pour le cours de Cobol pour les contrôleurs programmeurs stagiaires qui ont des difficultés d'assimilation malgré que le cours soit en visio. A ce niveau, Le responsable pédagogique reconnaît certes la difficulté que les stagiaires peuvent avoir pour faire du Cobol, mais à cela s'ajoute le fait que certains d'entre les stagiaires ne maîtrisent pas les bases de la programmation. C'est pour pallier à cela que des séances de soutien sont organisées et les enseignants font ce qu'ils peuvent pour que les choses aillent mieux.

Les visites de terrains pour les Techniciens géomètres sont pour l'instant compromises. La responsable pédagogique reconnaît que le contexte actuel ne permet pas de faire des relevés topographiques pour ces derniers.

Questions diverses

Questions sur l'évaluation de UC : Implication et intégration au sein du collectif de travail

- ▶ Présence lors des séances obligatoires (cours en visio),
- ▶ Niveau de participation au cours.

Ces éléments nous sont remontés par l'équipe pédagogique.

Le tout distanciel ne devrait pas poser problème pour évaluer cette UC car cela a été fait dans le passé.

Question portant sur la candidature en central :

- ▶ Il faut une lettre de motivation par service,
- ▶ Saisir liste de vœux dans sirhius puis transmis au GRH, qui sera validé par CAROLE puis avec la fiche 75T renvoyer de nouveau, tout signé à CAROLE,
- ▶ Pour les internes comme ils changent de grade, leur entretien professionnel n'est pas prise en compte car il concerne celui de leur grade précédent.

Question portant sur la reprise de l'ancienneté :

En principe, généralement c'est fait sur la paie de décembre. Si ce n'est pas le cas, les concernés pourront contacter soit Carole BILLON ou Régine AZALBERT et non directement la centrale.

Le mot de la fin était pour Mr LACOU Mme FABREGES et Mr HAUMONT, qui ont apprécié la tenue du conseil. Ils ont également salué l'implication de tout un chacun pour que les choses puissent se passer dans de bonnes conditions.

La séance est levée à 11h48